

LES POLONAIS EN FRANCHE-COMTE

**Conférence de Janine Ponty, professeur honoraire des universités
Université ouverte, Besançon, 23 février 2010**

*Retranscription réalisée par Pierre Kerleroux, agrégé d'histoire,
ancien professeur*

Sources et livres sur le sujet

Lorsque je suis arrivée, en 1988, à la Faculté des Lettres de l'Université de Franche-Comté, l'histoire de l'immigration en tant que spécialité étonnait beaucoup. Cela paraissait un épiphénomène. D'ailleurs, quand j'ai consulté les travaux effectués dans et sur la région, j'ai été rapidement édifiée. Evidemment les géographes s'intéressaient à l'immigration à l'époque même où elle se vivait. Les sociologues également. Mais chez les historiens, le sujet s'était arrêté en 1929. Nous ne disposons que de deux ouvrages : une enquête académique datée de 1925 et une thèse de droit soutenue à Lyon par Albert Prost (le père de l'historien Antoine Prost), intitulée *L'Immigration en Franche-Comté*, publiée en 1929 chez Jacques et Demontrond, ici à Besançon ; cette thèse de droit comportait une dimension historique. Puis, plus rien. Donc le terrain était vierge, ce qui me permit de faire faire à mes étudiants de maîtrise des recherches de première main dans les archives départementales et municipales, complétées par des enquêtes orales.

Je m'étais déjà longuement penchée sur l'histoire des immigrés polonais en France au XXe siècle, lors de la préparation de ma thèse de doctorat d'Etat. Non pas tous les Polonais, mais ceux qui, recrutés collectivement, sont venus en France munis d'un contrat de travail. Leur parcours paraissant moins noble que la Grande Emigration du XIXe siècle, personne ne prêtait attention à eux, à part un ou deux historiens communistes en Pologne. J'ai séjourné plusieurs étés de suite à Varsovie où sont déposées de nombreuses archives sur le sujet. C'était avant, pendant et après le mouvement Solidarność. J'ai rencontré des témoins et ai confronté leur parole avec l'enseignement des archives, en France comme en Pologne. C'est un des privilèges de l'historien qui étudie le XXe siècle que celui de rencontrer des

survivants. Au cours de cette conférence, j'évoquerai quelques témoins, à présent décédés. Il était donc temps de les interroger

On entend souvent dire que la Franche-Comté accueille des immigrés suisses, italiens, algériens, turcs. Mais des Polonais ? Leur présence est occultée par celle des Italiens. Or tous les patronymes polonais ne se terminent pas en -ski ou en -ak. J'ai eu un étudiant nommé Raba : il était d'origine polonaise.

Aux archives départementales, l'impression fut très favorable. Les listes nominatives des recensements de la population sont conservées dans les quatre départements de Franche Comté et, contrairement à ce que pensait Jean Courtieu, alors directeur des archives du Doubs, elles étaient consultables sans dérogation. Dans certains départements, comme celui du Nord, elles ont disparu. Or c'est une source d'une immense richesse. En outre, l'inventaire de la série M des AD du Doubs signale l'existence de 17 liasses intitulées « Réfugiés polonais ». Ces réfugiés sont venus ici au début des années 1830, puis en 1848 et après 1863. C'est par eux que nous allons commencer notre tour d'horizon.

Des immigrés de passage sous la Monarchie de Juillet

Au XIX^e siècle, il n'existe pas de Pologne en tant qu'Etat indépendant. Le pays fut victime de l'appétit de ses voisins, Russie, Prusse et Autriche, qui se sont partagé le territoire. Les Varsoviens, devenus ressortissants russes depuis 1815 se soulèvent une première fois contre l'autorité du tsar en novembre 1830. La première insurrection échoue après dix mois de résistance et de combats en 1831. La seconde, lancée en janvier 1863, durera quatorze mois. Dans les deux cas, l'armée russe finit par l'emporter. Donc des personnes impliquées dans la révolte et menacées d'arrestation s'empressent de quitter le pays et gagnent la Suisse, la Belgique, mais surtout la France, pays des droits de l'homme. Officiellement, ce sont des Russes, mais, eux, se disent Polonais parce que dans leur âme, ils le restent. Les archivistes ont respecté ce désir de demeurer tels. Par contre, les recensements de la population les enregistrent en tant que Russes, Autrichiens ou Allemands selon leur région d'origine. Contradiction apparente pour des Français, mais logique chez les peuples d'Europe centrale ballottés au gré de l'histoire d'une grande puissance à une autre, dans lesquelles ils ne se reconnaissent pas

Que font-ils à Besançon, combien de temps y restent-ils et combien sont-ils ? Peu nombreux : c'est inversement proportionnel à l'importance des liasses les concernant. La citadelle de Besançon sert de dépôt militaire jusqu'en 1833 aux insurgés de 1830. Le 9 mai 1833, le Centre de Besançon est dissous en raison de la trop grande proximité de la frontière,

ceci à la demande des autorités allemandes et russes qui craignent un retour armé. On leur assigne un lieu de résidence le plus éloigné possible, dans le Calvados, voire en Lot-et-Garonne. De même, les carlistes espagnols sont dirigés loin de la frontière des Pyrénées, et les Risorgimentistes italiens loin de la frontière des Alpes.

Pendant deux ans à deux ans et demi, des Polonais ont donc séjourné à Besançon. Partis avec ce qu'ils avaient sur eux, ce sont des réfugiés nécessiteux. Ils peuvent être de noble origine et néanmoins démunis. Le gouvernement de Louis-Philippe leur accorde des subsides. Chaque préfet doit établir un relevé nominatif des réfugiés subsidiés. Ces contrôles sont assez flous, parfois contradictoires, mais ils fournissent un ordre de grandeur. D'après la liasse M 813 des Archives du Doubs, j'ai trouvé 968 militaires à Besançon au 7 février 1833, presque tous gradés : 90 sous-officiers, 331 sous-lieutenants, 192 lieutenants, ..., un lieutenant-général et un maréchal de camp, pour seulement 115 simples soldats. Malgré leur grade, ils demandent une aide. Il a pu y en avoir d'autres, présents à Besançon en même temps et ne percevant pas de subsides, donc absents des listes préfectorales.

En avril 1833, le chiffre baisse brutalement : 145, et ce ne sont pas toujours les mêmes. J'ai là un général de brigade, absent auparavant. Conclusion, ils ne restent pas sur place, ils circulent. Puis le dépôt est fermé : donc plus de statistiques. Elles réapparaissent en juillet 1839 avec 63 subsidiés : donc, de nouveaux Polonais arrivent à Besançon, demandent et obtiennent une aide financière. Cette fois, ce ne sont pas uniquement des militaires. Dans les listes on trouve des civils : un apprenti tailleur, un ouvrier tourneur, un graveur, un étudiant, un professeur, deux ouvriers ébénistes, quatre commis de pharmacie, cinq horlogers, huit « sans occupation » (AD Doubs, M 815).

Leur nombre ensuite s'amenuise : en 1848, il n'y a plus que 25 subsidiés à Besançon car certains rentrent chez eux, d'autres accèdent à l'indépendance financière face aux autorités françaises.

Notons que l'aide apportée varie selon le grade : un haut gradé touche beaucoup plus qu'un homme de troupe. Et à grade égal, les Polonais touchent deux fois plus que les Italiens : la France est alors particulièrement polonophile (on parle souvent de xénophobie, mais la xénophilie existe aussi). Jamais la France n'a connu avant 1830, ni ne connaîtra ensuite jusqu'à Solidarność, une telle empathie envers la cause polonaise.

La Monarchie de Juillet réduit l'aide consentie aux réfugiés, puis la supprime et la source d'archive s'éteint. Soucieuse de ses deniers, elle l'est aussi de sa sécurité. Une loi adoptée en 1832 (que j'ai reproduite dans un de mes livres, *L'Immigration dans les textes*, Belin, 2004) stipule : « Article 1er : le gouvernement est autorisé à réunir dans une ou

plusieurs villes, qu'il désignera, les étrangers réfugiés qui résident en France. Article 2 : le gouvernement pourra les astreindre à se rendre dans celle de ces villes qui leur sera indiquée. Il pourra leur enjoindre de sortir du royaume s'ils ne se rendent pas à cette destination, ou s'il juge leur présence susceptible de troubler l'ordre et la tranquillité publics ».

En fait il y a deux catégories de Polonais en France à cette époque. Les princes, comtes et artistes reconnus s'installent à Paris, dans l'île Saint-Louis, autour de l'hôtel Lambert qui va appartenir à la famille Czartoryski pendant un siècle et demi : le prince Adam Czartoryski est une sorte de roi en exil. Aucune poursuite ne menace son entourage. Louis-Philippe marie une de ses petites-filles, Marguerite d'Orléans, à l'un des fils du prince Czartoryski. Par contre, ceux considérés comme des agitateurs doivent résider en province, surveillés par la police et, parfois, expulsés.

L'origine du « Petit Polonais »

A Besançon, un restaurant s'appelle « Au Petit Polonais ». A-t-il un rapport avec les insurgés de 1830 ? Aucun. Avec ceux de 1863 ? Non plus.

Une des premières conférences que j'ai données à Paris après la publication de mon premier livre, *Polonais méconnus*, eut lieu à l'Institut polonais, rue Jean Goujon. J'avais été présentée comme professeur à l'université de Besançon. La première question qui me fut posée après l'exposé fut : « Il y a à Besançon un restaurant nommé « Au Petit Polonais ». Savez-vous pourquoi ? ». Je le savais, car cela m'avait intriguée et l'on a longtemps pu lire l'explication sur la vitrine même du restaurant.

Celui qui créa l'établissement ne venait pas de la zone russe, mais de la zone autrichienne. Ce n'était pas un insurgé car il n'y eut aucune insurrection contre l'autorité de l'empereur François-Joseph ni de ses prédécesseurs. Il se nommait Jan Konrad Mauer. Il naquit en 1824 dans les environs de Lemberg, nom autrichien de la Lwów polonaise (plus tard Lvov russe et à présent Lviv ukrainienne). Mauer était le septième enfant d'une famille de petits propriétaires terriens. On ignore pourquoi il arriva à Besançon, à l'âge de 40 ans, ni ce qu'il fit avant. Marié à une Franc Comtoise, Apolline Dumetier, il ouvrit avec elle un restaurant en plein cœur de la ville et le nomma « Au Petit Polonais ». Nous retrouvons la même dualité : un ressortissant autrichien qui se veut polonais.

Quand des pays sont ainsi écrasés ou annexés par d'autres plus puissants, ou le sens national s'efface par assimilation progressive, ou au contraire il s'exacerbe. En-dehors des Polonais, le meilleur exemple est celui des Arméniens, qui ont résisté beaucoup plus de siècles à l'inexistence d'un Etat.

Revenons au restaurant : il resta un siècle dans la même famille puis, racheté par d'autres, il a gardé le même nom. Mais on n'y mange plus de spécialités polonaises.

L'immigration de masse au XXe siècle

Le XXe siècle est beaucoup plus important statistiquement, sans comparaison aucune avec ce que nous avons vu jusqu'ici. Dans une communication à la Société d'Emulation du Doubs (Mémoires de la SED, 1996), j'avais regroupé les statistiques des étrangers de Franche Comté, département par département, obtenues lors des recensements de 1921, 1926, 1931, 1936 et 1946. Voici les résultats concernant les seuls Polonais pour le Doubs, le Jura, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort réunis. En 1921, ils ne sont encore que 368, soit 1,4% de la population étrangère de la région. En 1926, le chiffre grimpe à 3 329, presque un décuplement ; ils représentent alors 7% de tous les étrangers. En 1931, le total s'élève à 6 619, 13% de la population étrangère de la région. En 1936, à cause de la crise, les chiffres se tassent : 3 801, soit 10% des étrangers en Franche Comté. En 1946, on en recense encore 3 781, mais 14,5% de tous les étrangers de la région par suite d'un affaissement global. Notons que les Italiens occupent à chaque fois la première place, et les Polonais la deuxième à partir de 1931, surpassant les Suisses.

Ouvriers et ouvrières agricoles polonais

Ils sont trop souvent oubliés ou expédiés d'une simple phrase. Ainsi Albert Prost écrit-il en 1929 : « Les travailleurs agricoles dans la région se recrutent peu parmi les Polonais, qui nous donnent surtout des ouvriers d'usine ». Il s'appuie sur une statistique d'un auteur polonais, nommé Rozwadowski, qui publia à Lille en 1927 un opuscule sur l'immigration polonaise en France et indiquait pour la Franche-Comté 216 ouvriers agricoles de cette nationalité : 84 dans le Doubs, 74 dans le Jura, 58 en Haute-Saône. Ces faibles chiffres traduisent une autre réalité qui est l'extrême dispersion des travailleurs agricoles. Il s'en trouve rarement plus d'un par exploitation, quelquefois un seul par commune. En outre, l'ouvrier agricole qui arrive en 1924 avec un contrat de travail d'un an et repart en 1925 ne figure dans aucun recensement quinquennal. Or la mobilité est très forte alors parmi la main-d'œuvre étrangère, surtout en milieu rural.

Les archives départementales de Belfort possèdent le document le plus ancien faisant état de la présence d'ouvriers agricoles polonais en Franche Comté ; le document (liasse M123) fut reproduit en 2009 dans le catalogue de l'exposition organisée par le département, intitulée « D'Ici et d'Ailleurs ». C'est un questionnaire dactylographié et les réponses sont

écrites à la main. Première question : « Depuis quelle époque y a-t-il dans votre département une immigration d'ouvriers agricoles polonais ? » Réponse : « Depuis 1909. » Rien d'étonnant : en 1908 arrivèrent en Lorraine les premiers ouvriers agricoles « polonais », venus de la province de Galicie, officiellement autrichienne, à qui des organismes privés permirent de se rendre en France, munis de contrats de six mois (emplois saisonniers). Deuxième question : « Par quel procédé les agriculteurs se procurent-ils ces ouvriers polonais ? » Réponse : « Par l'intermédiaire d'un professeur d'agriculture d'Altkirch. » Or Altkirch, en Alsace, appartient alors au Reich de Guillaume II. Il s'agit peut-être de Polonais de la zone prussienne, donc ressortissants allemands. Cela expliquerait qu'ils se rendent dans le Territoire de Belfort, tout proche. Troisième question : « Nombre et sexe de ces ouvriers. » Réponse : en 1909, il y en a 44, dont quatre femmes, pour une saison, d'avril à octobre.

Le recrutement s'amorce donc avant la Grande Guerre : il commence en Lorraine, en Alsace et, par l'Alsace, dans le Territoire de Belfort.

Une autre source, minuscule il est vrai, pour l'étude des ouvriers agricoles : le livre témoignage d'une Polonaise, Franciszka Falenska, *Mon Village en Pologne*, publié en 1982 aux Editions France-Empire. Comme le titre le laisse prévoir, l'auteur s'attarde beaucoup plus sur son existence misérable, chez elle, avant qu'elle ne rejoigne son époux, bûcheron dans le Jura au cours des années vingt. La jeune femme trouve sans peine des emplois de bonne de ferme au sein des exploitations jurassiennes. Mariée, elle ne connaît pas l'isolement total. Et par comparaison, elle estime la vie en France plus douce qu'au pays natal.

Mais la plupart des femmes viennent, et restent, seules. Le bulletin de la Société des Agriculteurs de France recommande à ses lecteurs : « Faites venir des Polonaises, elles sont robustes et font le travail d'un homme pour un salaire de femme. » De fait, un tiers des ouvriers agricoles polonais sont des ouvrières. Ces filles, très jeunes, vivent un enfer, tant sur le plan du travail, épuisant, que sur le plan moral : isolement, obstacle du langage, attouchements voire viols, accouchements clandestins. La souffrance vécue par nombre de Polonaises atteint un tel degré que le gouvernement polonais menace d'interdire leur recrutement. Plutôt que de voir tarir cette source de main-d'œuvre, la France décide, en 1929, de créer dans chaque département un « Comité de protection des femmes étrangères employées dans l'agriculture ». En Franche Comté comme dans nombre d'autres régions, les quatre comités départementaux font preuve de peu d'efficacité. Joseph Pinard a parlé à plusieurs reprises du drame des Polonaises tant dans le mensuel *Besançon Votre Ville* (BVV) que dans *Cinquante Chroniques d'histoire comtoise*, ouvrage publié en 2007.

Comme ces très jeunes femmes ont rarement fait souche sur place, la mémoire collective les a oubliées.

Quant aux garçons, faute de compatriotes sur place, il leur arrive de contracter un mariage mixte : les enfants issus de ces unions naissent Français (puisque de mère française) et n'apparaissent pas dans les statistiques des étrangers.

Joseph Leszczynski

Illustrons ces propos par le cas d'un Polonais dont l'historien Pierre Kerleroux a reconstitué le parcours. Le garçon se prénomma Józef, un nom très fréquent chez les Polonais et son patronyme évoque une famille princière célèbre : Leszczynski, comme Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine. Il s'agit évidemment d'une simple homonymie. Józef, né en 1907, a vécu jusqu'en 1999. A l'âge de 19 ans, il fut recruté sur contrat de travail, passa par le centre de sélection de Mysłowice (Haute Silésie), traversa l'Europe en chemin de fer avec d'autres immigrants, mit le pied en France à Toul où on lui indiqua son lieu de destination. Il arriva le 7 août 1926 à la gare de Besançon Viotte, fut accueilli par le patron, qui s'appelait Gustave Poète, lequel avait besoin d'un ouvrier agricole et n'en trouvait plus à Moncley (Doubs), où il possédait de la terre. Le jeune homme descendit du train et le patron se dit : « Il est tout maigre, qu'est-ce que je vais en faire ? ». Joseph était maigre, mais solide et courageux.

On a demandé à Gustave Poète pourquoi il avait choisi de faire venir un Polonais. Notre homme était catholique et assez conservateur ; il pensa : « Les Polonais sont des catholiques, donc de bons ouvriers. ». Celui-là était en effet catholique très pratiquant et il a travaillé dix ans chez Poète. Au début, ils se parlaient par gestes. Le patron disait : « C'est pas à moi d'apprendre le polonais, c'est à lui d'apprendre le français. » Joseph l'apprit en effet, s'adapta à la vie locale et finit par épouser la fille d'un propriétaire voisin, Denise Simon. Ainsi il changea de statut, devint exploitant agricole, au début sur trois hectares ; à la fin de sa carrière, il en possédait une trentaine. Le couple eut quatre filles, nées françaises puisque de mère française, mais lui ne se fit naturaliser qu'en 1947. On peut se demander pourquoi des propriétaires fonciers ont marié leur fille à un immigré qui, en outre, ne possédait aucun bien : ils avaient éconduit un gars du pays, mais qui n'allait pas à l'église ! Donc sa catholicité, sa pratique régulière ont permis à Joseph Leczynski une belle ascension sociale. Il disait, paraît-il, à ses filles : « A l'église, je ne suis pas un étranger. » Parce que, bien entendu, il était le Joseph, mais il était aussi le Polak.

En 1939, encore citoyen polonais, il fut mobilisé dans l'armée polonaise, qui se reconstitua, après la défaite de la Pologne, sous l'autorité du général Sikorski, à Coëtquidan (Morbihan). Il fut envoyé si tard à Coëtquidan qu'il s'y trouvait encore en juin 40. Il n'a donc pas combattu et chercha après l'armistice à rentrer en Franche Comté. Il y avait parmi les quelques centaines de Polonais restés sur place à Coëtquidan un Juif dont les autres se moquaient et que Joseph défendait. L'homme lui a dit : « Je suis tailleur, je vais te tailler un costume civil, parce que, équipé comme tu es, tu vas te faire prendre tout de suite par les Allemands ». Vêtu en civil, Joseph est rentré à pied de Coëtquidan à Moncley, une distance d'environ 700 km. C'est peut-être là qu'il s'est dit qu'il faudrait se faire naturaliser. Non seulement il est devenu français mais, en 1959, il fut élu conseiller municipal, et réélu en 1965.

Un exemple comme celui-là fait état d'une intégration réussie. Joseph parlait avec un accent polonais bien entendu. Mais il avait avec la Pologne une relation ambiguë. Il ne pouvait pas supporter le régime communiste qui y régnait et faisait celui qui n'aimait plus son pays d'origine. Comme il a vécu jusqu'en 1999, il eut le temps, à la fin, de réviser son opinion. Voilà un exemple, intéressant, sympathique, mais il ne faut pas généraliser. D'autres ouvriers agricoles n'ont fait que passer, faute de pouvoir s'adapter. D'autres encore ont fait un mariage endogame et dans ce cas, la tradition perdure davantage. Selon Pierre Kerleroux, à Emagny, près de Moncley, un autre Polonais, prénommé Joseph lui aussi, épousa une compatriote ; on lui a montré leurs enfants sur une photo de classe, dont Kazia, le diminutif polonais de Katarzyna (Catherine à l'état civil). Dans ce foyer, on parlait donc polonais.

Les mineurs de Ronchamp

A côté du petit nombre de Polonais des deux sexes employés dans l'agriculture, les ouvriers d'industrie constituent le gros des travailleurs migrants. Parmi tant de localités comtoises concernées, prenons-en deux, Ronchamp (Haute-Saône) et Audincourt (Doubs/Pays de Montbéliard).

Pas plus que Joseph Leczynski n'avait choisi Moncley, les Polonais envoyés à Ronchamp n'ont choisi cette destination. Arrivés à Toul par le convoi ferroviaire précédent ou le convoi suivant, ils auraient été dirigés sur une autre région, ou une autre entreprise en manque de main-d'œuvre.

Certains n'ont séjourné à Ronchamp qu'un an ou deux, d'autres y ont fait souche. Exemple d'un séjour bref (quatre ans : il arriva gamin et partit à peine adolescent) : celui

d'Edward Gierek. Un homme connu puisqu'il sera de 1970 à 1980 Premier Secrétaire du Comité Central du Parti communiste polonais. Entre temps, il fit parler de lui en 1934 lors de la célèbre grève sur le tas faite par des mineurs polonais à Leforest (Pas-de-Calais), à l'issue de laquelle le ministre de l'Intérieur signa 71 décrets d'expulsion. Gierek fut donc expulsé. Parti de France dans les pires conditions, il y revint en 1972, reçu par le président de la République avec les honneurs : 21 coups de canon réservés aux chefs d'Etat. Or Gierek enfant arriva à Ronchamp avec un oncle ; il alla un peu à l'école, puis fut galibot. Il existe un dossier Gierek aux archives de la mine de Ronchamp.

D'autres sont restés sur place et leurs enfants aussi. Ainsi, la famille Ogor. En 2001, j'ai rencontré à Ronchamp un des fils et une des filles de cette famille. Comme leurs parents, ils se sont mariés entre Polonais, ont entretenu la culture polonaise, et ont obtenu que Ronchamp soit jumelé avec une ville de Pologne. Le jumelage fut très festif, en présence des deux consuls polonais de Lyon et de Strasbourg, avec drapeaux, étendards, bière polonaise, danses polonaises. La responsable de la bibliothèque municipale, pourtant en poste depuis dix ans exprimait son étonnement: « Je ne savais pas qu'il y avait autant de Polonais ici! ». Parce qu'à la deuxième génération, ces gens parlent le français comme vous et moi. Ils réservent leur polonité pour la sphère privée.

Le lendemain, la messe fut dite dans la chapelle Le Corbusier par un prêtre polonais venu d'Alsace. Grand cérémonial avec porteurs d'étendards, hommes vêtus de l'uniforme militaire de l'armée polonaise de 1939-40. Les dames qui parlaient si bien le français ont chanté en polonais ; elles connaissaient toutes les prières en polonais qu'elles avaient appris, enfants, au catéchisme à Ronchamp à l'époque où il y avait un aumônier de leur nationalité à demeure. Mais quand le prêtre s'est tourné vers les enfants assis au premier rang et leur a dit, en polonais, « Notre patrie », il a dû le leur traduire. Et je pensais : « Pour ces enfants, ce n'est pas la même patrie ! ». Mais le prêtre était enchanté ; l'église était pleine à craquer, les chants très beaux. Une belle cérémonie.

Beaucoup de Polonais affectés dans un premier temps à Ronchamp, une fois leur contrat d'un an honoré, sont allés travailler dans les mines de potasse d'Alsace, ou bien chez Peugeot pour ne plus descendre au fond. Car c'étaient majoritairement des paysans : dans l'obscurité du puits, ils étouffaient. D'autres encore ont gagné le Pas-de-Calais où les salaires étaient meilleurs. Comme la mobilité était forte, le centre de Toul envoyait toujours de nouveaux Polonais. Prenons le cas de Valentin Fronczak, qui arriva en France par Ronchamp et y passa cinq ans. Il a eu 13 enfants, 9 avant de quitter la Pologne, 4 nés en France, dont 3 à Ronchamp. La dernière naquit en Alsace. Il a tenté sa chance dans le Pas-de-Calais à

Quièvrechain (compagnie des mines d'Anzin), mais ça n'a pas duré six mois. Il a travaillé ensuite en Alsace. De là, il est arrivé à Audincourt où il s'est fixé et où une partie de la famille vit toujours.

La venue de Polonais à Ronchamp fut précoce. Non pas tout de même avant la Première Guerre mondiale, mais dès 1921, en application de la convention d'immigration signée entre Paris et Varsovie en septembre 1919. La France meurtrie par les combats avait besoin de bras, la Pologne ne pouvait donner du travail à tous. Chaque mine de charbon reçut des Polonais, parce que le Comité central des Houillères de France les dirigeait prioritairement vers sa spécialité. En 1924, à Ronchamp, 41% de l'effectif du fond était polonais. Et sur 100 étrangers dans les mines, on comptait 90 Polonais. En 1931, maximum atteint, toute population, hommes, femmes et enfants, ils étaient 1 017 à Ronchamp. Des familles nombreuses puisque sur ce millier, on ne comptait que 450 mineurs. Les uns étaient des « Westphaliens », c'est-à-dire des Polonais qui avaient transité par la Ruhr (Land de Westphalie), qui connaissaient donc déjà le métier et pouvaient être employés immédiatement à l'extraction. Ceux arrivés de la campagne polonaise, commençaient par pousser les berlines, effectuaient le remblaiement, apprenaient les dangers à éviter. Soit plusieurs mois, sinon plusieurs années d'apprentissage

Les Polonais de Ronchamp, tout comme ceux du Nord, de Lorraine ou de Montceau-les-Mines ont reconstitué un milieu polonais, vivant entre eux, se mariant entre eux. Ils ont réclamé et obtenu la venue d'un aumônier polonais, de moniteurs scolaires pour ouvrir des cours de polonais ; ils ont créé des associations polonaises. Il y avait tellement d'enfants polonais à l'école privée des Houillères qu'on l'appelait l'école polonaise. Selon l'une des sœurs Ogor, quand sa mère voulut l'inscrire à l'école communale, la directrice s'y opposa : « Elle n'est pas française. Elle doit aller à l'école polonaise ». Je lui ai demandé si elle avait bien travaillé à l'école polonaise. Réponse : « Moins bien que mon frère à l'école française ». A l'école dite française, il y avait trois heures de cours en polonais, mais bien plus à l'école « polonaise », si bien que les élèves prenaient du retard, surtout que l'institutrice, ajouta mon interlocutrice, était un peu portée sur la bouteille. Nous avons là l'exemple négatif d'une directrice d'établissement public refusant une élève étrangère, mais, grosso modo, à Ronchamp, les Polonais ne se sont pas trop plaints de xénophobie.

La mine de Ronchamp a fermé en 1958. Il restait encore des familles polonaises, les unes naturalisées, d'autres pas. Les mariages mixtes, inexistantes avant guerre, ont commencé peu à peu à être acceptés et ne posent plus de problème aujourd'hui.

Audincourt

A Audincourt en 1930, les Polonais arrivent en tête des nationalités étrangères, même s'ils ne sont que 516. A cette date, ils constituent près de la moitié (44%) des étrangers. Ces renseignements sont tirés des archives de l'Aventure Peugeot, à Sochaux, où j'ai trouvé des statistiques mensuelles précises du personnel étranger. Jusqu'en 1932, les Polonais sont, chez Peugeot, plus nombreux que les Italiens.

Retrouvons la famille Fronczak, fixée à Audincourt. Elle y arriva en 1932-33 déjà naturalisée. Le père Fronczak - cela peut étonner ceux qui l'ont connu plus tard - était alors catholique pratiquant, et ses enfants ont été enfants de chœur. Ils récitaient leurs prières en polonais, et c'est un curé, à Colmar, quand il travaillait aux mines de Wittelsheim, qui lui a dit : « Avec tous les enfants que vous avez, vous devriez demander votre naturalisation, parce que la France apprécie les familles nombreuses. » Sur les 13, il y avait 9 garçons. Dans le traitement des dossiers de naturalisation, les demandeurs obtenaient un « avis favorable » quand il avait des fils susceptibles de servir plus tard dans l'armée. Valentin Fronczak a été naturalisé avec 11 de ses enfants. Onze seulement parce que les deux aînés, déjà majeurs, ont dû se faire naturaliser indépendamment. L'aîné, Paul, est immédiatement parti au service militaire.

Le père voulait se faire embaucher chez Peugeot. Mais Peugeot, en 1933, n'embauche plus. Donc il se rabat sur les Forges d'Audincourt, et comme il avait plus de 50 ans, on ne le prit que comme manœuvre. Quant au fils François, le plus connu de la famille, il a peu été à l'école, à 8 ans et demi seulement et, dès 13 ans, comme l'école n'était obligatoire que jusque cet âge, son père le fit engager aux Forges d'Audincourt. C'était si dur comme travail que quand il a passé le conseil de révision, il fut ajourné pour faiblesse générale. C'est dire dans quel état on mettait les gamins à l'époque, dans ce type d'activité.

Les Juifs polonais de Besançon

Achevons ce tour d'horizon par un petit groupe qui nous ramène dans la capitale comtoise. Il est beaucoup question des Juifs polonais au Musée de la Résistance, mais ils étaient présents sur place bien avant la Deuxième Guerre mondiale. Une de mes étudiantes, Anne Rumeau, leur consacra son mémoire de maîtrise. C'est un groupe réduit, mais qui s'étoffe à chaque recensement, alors que pour toutes les autres catégories étrangères, les chiffres diminuent en 1936 à cause de la crise économique. Selon les listes nominatives du recensement général de la population de 1921 ils ne sont que 29 ; 62 au recensement de 1926 ; 141 à celui de 1931 et 195 à celui de 1936. Comme la France de la Séparation des Eglises et

de l'Etat n'enquête ni sur la religion ni sur l'origine ethnique de ses habitants, le mot « juif » n'apparaît nulle part avant 1940 et les lois de Vichy. Pour quantifier leur présence, il fallut partir de la colonne intitulée « Nationalité » (ici, « polonaise »), puis se fier non pas tant au patronyme qui peut se terminer en -ski, qu'au prénom : par exemple un bisontin de nationalité polonaise prénommé Chaïm et sa femme Sarah. Fait frappant, leurs enfants nés en France portaient des prénoms français.

Il y avait déjà des Juifs polonais à Besançon avant 1918. Ils venaient de Galicie, région de Cracovie, et étaient enregistrés comme Autrichiens. Moyennant quoi, en août 1914, on les a internés à la forteresse de Besançon en tant que ressortissants d'un pays ennemi. Ils y sont restés entre quelques semaines et quelques mois, le temps d'établir qu'ils venaient de Cracovie, et que Cracovie n'était pas Vienne. Ce fut le cas de la famille des fourreurs Kreisler et Ubersfeld. Léon Ubersfeld, né en 1878 dans une bourgade près de Cracovie, commença par venir à Paris, et il travailla comme ouvrier fourreur pendant un temps. Mais appartenant à une famille qui avait les moyens, il a cherché à s'établir à son compte. Il trouva l'annonce d'un magasin de fourrures à vendre à Besançon et l'acheta, en 1906 : c'était « La Martre de France », rue du Capitole. En 1907 ou 8, sa sœur Rose épousa Ignace Kreisler (Isaac devenu Ignace). Ce jeune homme était lui aussi venu travailler à Paris : il était casquettier. Ubersfeld lui proposa de venir s'établir ici, et de s'associer. Les deux beaux-frères ont donc travaillé ensemble à Besançon avant la Grande Guerre. Ils ont été internés tous deux en août 1914 ; j'ai trouvé aux Archives municipales la liste des Autrichiens et des Allemands arrêtés à ce moment-là. En 1924, les deux beaux-frères achetèrent un deuxième magasin, les fourrures Magnus. En 1928 ils se sont séparés. Léon Ubersfeld garda la « Martre de France » et Ignace Kreisler prit le deuxième magasin. Il s'agit donc de gens socialement favorisés.

Par contre, ceux qui sont arrivés dans les années 20 étaient de pauvres bougres, qui ne parlaient pas un mot de français, souvent pas le polonais non plus, seulement le yiddish. Le magasin du père Kreisler était l'endroit où ils venaient demander des renseignements, faire remplir des papiers : une vraie solidarité avec ces gens. Il paraît que la mère de Jacques Kreisler disait à son mari : « Tu en fais trop ». Il répondait : « Oui, mais ils en ont besoin ».

Ces nouveaux arrivants étaient colporteurs, marchands forains, ils faisaient les marchés, ou bien c'étaient des confectionneurs à façon. Ils travaillaient pour des entreprises textiles françaises, ou bien pour les fourreurs polonais, et se retrouvaient parfois employés chez les deux dont je viens de parler. Le plus fort rejet qu'aient eu à subir ces immigrants n'est pas venu des catholiques, mais des Juifs de la ville. Un phénomène qui a beaucoup étonné et même choqué, lorsque David Weinberg, historien américain, publia un ouvrage, devenu à

présent un classique : *Les Juifs étrangers à Paris, 1933-1939* où il montrait ces réactions hostiles. Ce qui fut vrai à Paris le fut ailleurs aussi. Les Juifs français de Besançon, souvent originaires d'Alsace, étaient assimilés, ils s'habillaient comme des Français, ne se disaient pas Juifs, mais Israélites. Aussi ces gens qui arrivaient d'Europe centrale, vêtus de façon traditionnelle, ne parlant aucune langue correctement, leur faisaient honte. Mais ce qui est très frappant chez ces immigrés partis de très bas, c'est qu'ils ont voulu, et à Besançon beaucoup plus qu'ailleurs, que leurs enfants fassent des études : ils les ont inscrits dans les lycées publics. Nous avons le cas d'un colporteur dont le fils et la fille sont allés, lui au lycée Victor Hugo, sa sœur au lycée de filles, puis qui ont poursuivi à l'université.

Certains ont quitté Besançon lors de l'exode et ont vécu les années de l'Occupation en zone Sud. Nous avons retrouvé une douzaine de familles parmi eux : tous ont pu dire : « Nos parents sont partis de très bas et nous ont fait faire des études. » Et tous ont ajouté : « On était mal acceptés par les Juifs français ». Maintenant, ces choses sont oubliées.

Fierté polonaise et intégration

A l'heure actuelle, les descendants d'immigrés polonais sont manifestement intégrés, qu'ils soient catholiques, juifs, athées, communistes. Car nous en sommes à la 3^e, la 4^e ou même la 5^e génération. Bien souvent, ces Français d'origine polonaise ne parlent plus du tout la langue du pays d'origine. Mais cela a demandé du temps, notamment chez ceux qui, comme à Ronchamp, vivaient entre eux. La culture de l'entre soi leur a permis de s'adapter. Les parents ne voulaient pas se naturaliser : Polonais et fiers de l'être. Mais les enfants nés en France ont bénéficié du droit du sol, un droit du sol différé : ils sont devenus français à leur majorité, à la condition – pour les garçons – d'effectuer leur service militaire, à l'époque où il y en avait un. J'ai connu des filles, dans les années 70, qui vieillissaient polonaises : « Je l'ai promis à mon père sur son lit de mort ». Ils éprouvaient un sentiment national si puissant que l'intégration, ou, comme on disait alors, l'assimilation, ne s'est effectuée que très lentement. Les immigrés eux-mêmes (première génération) sont presque tous morts Polonais. Mineurs ou ouvriers agricoles, la naturalisation ne leur aurait, d'ailleurs, rien apporté. Mais pour les enfants, faire des études, obtenir une bourse, devenir demoiselle des PTT, gendarme, instituteur, institutrice, supposaient la nationalité française. Je me souviens d'un fils de mineur polonais qui me disait : « J'ai dû supplier mon père, j'avais 16 ans ». L'homme pouvait faire une déclaration acquisitive, puisque que son fils était né en France, mais que celui-ci devienne français le choquait. *Bóg i Ojczyzna* (Dieu et la Patrie) disait-on alors : ce sentiment patriotique n'a pas empêché le temps de faire son œuvre.

Donc, quand on parle de l'immigration actuelle, il faut se pencher sur les immigrations passées. Pensons aux Arméniens, qui continuent à donner des prénoms arméniens à leurs enfants, se font enterrer à l'église arménienne et se marient encore majoritairement entre eux. Une survivance des traditions encore plus forte que chez les Polonais.

**L'exposition POLONIA à la Cité nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI),
Palais de la Porte Dorée, à Paris**

Dans cet établissement de la Réunion des Musées nationaux, ouvert en octobre 2007, en dehors d'une exposition permanente intitulée « Repères », les expositions temporaires se succèdent. En ce moment, et jusqu'en avril c'est « Un siècle de culture maghrébine en France ». A partir de mai 2010, la suivante sera consacrée aux footballeurs étrangers. Et au mois de novembre, nous inaugurerons « Les Polonais en France. Des lieux et des hommes » (titre provisoire)¹ dont je suis la commissaire scientifique. J'espère pouvoir y évoquer la Franche-Comté si les musées régionaux coopèrent avec nous. Pour Paris et le Nord-Pas-de-Calais, les propositions de prêts d'objets sont nombreuses. Nous avons aussi des propositions pour la Normandie, mais pas pour la Lorraine ; cela traîne pour l'Alsace, etc. L'exposition partira ensuite à Varsovie, sous l'égide du ministère polonais de la Culture et de l'Institut Adam Mickiewicz.

Animateur- Merci beaucoup. Il nous reste un peu de temps pour le débat.

Question- D'où vient l'expression « saoul comme un Polonais » ?

J. Ponty- Il existe, en fait, deux versions. Version polonaise : Napoléon passe dans les rangs. Combattre était terrible et les soldats buvaient avant pour se donner du courage. Napoléon passe et voit les soldats français ivres couchés sur le sol. Seuls les Polonais restent debout. Napoléon aurait dit aux autres : « Soyez saouls comme les Polonais ! », c'est-à-dire : en tenant la bouteille. La version française est toute autre : les Polonais boivent et titubent.

J'ai séjourné en Pologne, et je peux vous dire que les milieux intellectuels boivent du thé, et non pas de l'alcool. Il faut savoir que l'alcool blanc, la vodka, ne doit pas se consommer à jeun, mais au milieu d'un repas.

¹ Le titre et les dates ont changé : « POLONIA, des Polonais en France depuis 1830 » a ouvert le 2 mars et durera jusqu'au 28 août 2011.

Les Polonais s'irritent beaucoup de l'expression française. Quand j'ai soutenu ma thèse d'Etat, le président du jury, René Girault, n'a eu que ce reproche à me faire. « Vous ne parlez pas de l'abus d'alcool... ». Dans les cabarets, à la sortie de la mine, l'homme allait boire un canon de vin ou de la bière. Je ne crois pas que les Polonais étaient plus saouls que les Français. Une fois marié, le mineur rentrait chez lui rapporter la paie de la quinzaine à sa femme et il buvait beaucoup moins. Henri de Peyerimhoff, secrétaire général du Comité central des Houillères de France, écrivait aux directeurs des compagnies minières : « Recrutez des familles, elles sont plus stables, les fils assureront la relève et les pères apportent la paie au foyer au lieu d'aller au cabaret. »

Ce qui est certain, c'est que la légende des Polonais saouls remonte à l'époque de Napoléon. Les légendes peuvent être parfaitement erronées. En outre, nous devrions balayer devant notre porte : les Français sont de gros consommateurs d'alcool.

Question- Quand les Polonais sont expulsés, c'est par quelle frontière ?

J. Ponty- L'expulsé a le choix. Dans le Nord, c'est généralement la frontière belge. Par contre, les rapatriements collectifs pendant la crise économique des années trente s'effectuent en train à travers l'Allemagne.

Question sur la façon dont les Polonais sont perçus dans la population française.

J. Ponty- Une enquête effectuée en 1951 par deux sociologues, Alain Girard et Jean Stoetzel, tend à montrer que ceux que les Français détestent le plus sont les Allemands (l'Occupation n'est pas loin). Les Algériens à cette date sont mieux acceptés que les Allemands. Au fur et à mesure que passent les années, les Polonais montent dans l'estime de la population locale car c'est toujours le dernier arrivé que l'on juge le moins assimilable. D'ailleurs, parlant des Polonais, le préfet du Pas-de-Calais avait écrit au ministre de l'Intérieur en 1929 : « Quant à leur capacité d'assimilation, en un mot elle est nulle ».

Les phases d'hostilité sont également liées aux relations diplomatiques. Lorsque la IIIe République signe en 1892 un traité d'alliance avec la Russie, il n'est plus question de défendre la cause polonaise. Marie Curie est accueillie en tant qu'étudiante russe. Il faudra attendre la révolution de février 1917 et la chute de Nicolas II pour que se retourne la situation. Aussitôt les comités polonais s'adressent aux autorités françaises pour demander de l'aide et l'obtiennent : une armée polonaise est officialisée deux mois plus tard.

La plus forte hostilité française envers la Pologne et ses ressortissants correspond aux années Piłsudski (1926-1935) et au régime des Colonels, avec à sa tête le colonel Beck, qui

suivit la mort du maréchal. Józef Piłsudski, c'est le De Gaulle de la Pologne : de même que De Gaulle ne croyait qu'en la France, Piłsudski ne croyait qu'en la Pologne. Le Quai d'Orsay porta une lourde responsabilité dans le rejet de Piłsudski et cela se ressent encore aujourd'hui en France. On parle encore de « la Pologne antisémite de Piłsudski » dans des manuels français, alors qu'il n'était pas antisémite. Pendant un temps, il fut même présenté comme fasciste ; il n'a jamais été fasciste. La France rejetait une Pologne qui ne lui était plus reconnaissante du rôle joué en sa faveur lors du traité de Versailles.

Depuis que les régimes communistes ont disparu en Europe centrale, la France voudrait que les pays qui ont vécu derrière le rideau de fer raisonnent comme nous. Mais ils ne le peuvent pas. Les mentalités sont marquées par 45 ans d'aide de l'Etat, d'habitude de nonchalance dans le travail, de manque d'initiative. Je peux vous dire que collaborer avec des intellectuels polonais est parfois laborieux. Tout est lent, tout est long. Ils prennent leur temps et nous trouvent, nous, beaucoup trop rationnels.

Les Polonais sont des slaves occidentaux : catholiques romains, ils éprouvent une passion pour l'Occident, mais l'Occident ne le leur rend pas. Les Poznaniens possèdent un plus grand sens de l'organisation, de l'efficacité : ils ont subi 135 ans de régime germanique, dont restent des traces. Travailler avec Poznan est plus facile que travailler avec Varsovie.

Les Cracoviens, eux, sont les aristocrates de l'esprit. Ils trouvent qu'à Varsovie, ce sont des ploucs, et que ceux de l'Ouest, de Poznan, sont des Chleuhs. Des trois zones de partages, la zone autrichienne fut la plus « vivable » sur le plan des libertés, surtout après 1861 quand la langue polonaise fut reconnue comme langue officielle à Lemberg, qu'on put éditer des livres en polonais à Cracovie. Lors de la Grande Guerre, des Polonais ont cru pouvoir s'appuyer sur l'Autriche : parmi eux justement, Piłsudski. Il n'empêche qu'en 1918, il fut emprisonné par les Allemands à la forteresse de Magdebourg.

Question sur la Librairie polonaise de Paris.

J. Ponty- Elle fut fondée dans la foulée de la Grande Emigration et se trouve boulevard Saint Germain. On y trouve de nombreux livres, en polonais et en français. Au premier étage, se donnent des conférences, des séances de signatures. C'est un lieu où souffle l'esprit. Elle a été rachetée ces dernières années par Vera Michalski, citoyenne suisse dont le mari était polonais et qui dirige aussi les Editions Noir sur Blanc, les Editions Buchet-Chastel : un groupe qui fonctionne très bien. Par contre la librairie Libella, ouverte en 1947 par le couple Romanowicz rue Saint Louis en l'Île a fermé ses portes en 1993 et la librairie Lektura située à Lille cessera ses activités en avril 2010, parce que les affaires ne sont pas suffisamment

florissantes. A l'heure actuelle, la Librairie polonaise du boulevard Saint-Germain jouit d'une sorte de monopole